



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 57 - Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville en 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT
M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : M. BEASSE

OBJET : Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville en 2021

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a bénéficié en 2021 de la Dotation de Solidarité Urbaine pour un montant de 417 400 €.

Aussi conformément à l'article L. 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de ce financement.

DECISION

Le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance du rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville de Châteaubriant en 2021.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport

Fait à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Le secrétaire de séance,



Grégory BEASSE

Le Maire,



Alain HUNAULT

Préfecture de Loire-Atlantique

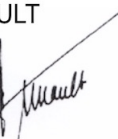
044-214400368-20220707-22-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAULT



RAPPORT SUR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

Année 2021

La Ville de Châteaubriant a bénéficié en 2021 d'une attribution d'un montant de 417 400 € au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

L'objectif de cette dotation versée par l'État est d'aider les communes à financer leurs actions de fonctionnement en matière de Développement Social Urbain.

Conformément à l'article L2334-19 du code général des collectivités territoriales, les communes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) doivent justifier de l'emploi de cette dotation au travers d'un rapport annuel, présenté au conseil municipal dressant l'état des lieux des politiques menées par la Ville sur les actions conduites en matière de développement social urbain, notamment dans les domaines touchant à l'insertion des populations fragilisées, aux services sociaux et à la jeunesse.

Aussi, sans volonté d'exhaustivité, nous nous attacherons à présenter les actions engagées dans le cadre de l'action sociale et de la solidarité, les actions pour le logement, les mobilités, le développement du sport, et les initiatives en faveur de la jeunesse. L'aspect financier sera l'occasion de présenter les coûts engendrés par ces actions, sans toutefois pouvoir définir l'apport direct de l'État, via la DSUCS, compte tenu du principe d'universalité des recettes.

1) Le contrat de ville 2015-2022

Dans le cadre de la loi de programmation de la ville et de la cohésion sociale, l'État a défini 1 300 quartiers prioritaires au niveau national.

Le quartier de la Ville aux Roses a été défini comme l'un de ces quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le périmètre retenu par le commissariat général à l'égalité des territoires, comprend 1 160 habitants.

Ce contrat fait l'objet d'un double portage par la Ville et la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (CCCD), dans le respect des compétences de chacune des collectivités. Un avenant a d'ailleurs été pris en 2019 afin de prolonger ce contrat de Ville jusqu'au 31 décembre 2022.

Ce contrat est unique, partenarial, complet et basé sur un projet de territoire.

Créé dans le cadre de la politique de la Ville et obligatoire dans tous les quartiers prioritaires, le conseil citoyen du quartier de la Ville aux Roses est actif depuis 2015.

Composé de 16 membres, renouvelé à l'automne 2019 (huit acteurs locaux et huit habitants), il s'est penché sur une démarche de réappropriation des espaces publics par les habitants et les usagers. Les membres de ce conseil travaillent sur les aménagements du quartier prioritaire, quartier comprenant les HLM de la Ville aux Roses, ainsi que le quartier Flemming-Résidence du parc.

Quatre rencontres ont pu avoir lieu en 2021 (21 avril 2021, 14 mai 2021, 16 juin 2021 et 30 septembre 2021).

Accompagné par des architectes et paysagistes dans cette réflexion, les premières actions concrètes ont vu le jour dès 2018 avec notamment la pose d'un nouveau mobilier urbain au sein du parc des droits de l'enfant : tables de pique-nique, arbres à baskets, bancs et même transats ont déjà su apporter de nouveaux usages et une nouvelle image.

Toutes ces réflexions ont été conduites avec les habitants en utilisant différents supports : ballades urbaines, ateliers, travaux sur maquettes...

La qualité de la démarche a conduit les services de l'Etat à qualifier de remarquable l'opération d'étude urbaine confiée au Conseil citoyen et cela sera labellisé « 40 ans de la politique de la Ville ».

A- Un programme d'investissements structurants a été ainsi défini :

- Engagé depuis 2018, le programme d'investissement entre la Ville de Châteaubriant et la CCCD (100 000 €/an) a été mis en place afin de financer la programmation élaborée par les citoyens en aménagements urbains :

- ☞ Tranche 2 (2019) : Aménagement du parc des droits de l'enfant :

- Pose d'un grand jeu pour enfants,
- Installation de mobiliers urbains,
- Plantation de cépées et de rosiers,
- Réfection du cheminement piéton.

- ☞ Tranche 3 (2020) : Aménagement du parc des droits de l'enfant :

- Report de l'installation d'un kiosque.
- En cours 2021-2022

- ☞ Tranche 4 (2022) : Aménagement du jardin du Centre Socio-Culturel Intercommunal

- En cours

- Le Centre Socio-Culturel au cœur du quartier (coût de l'opération 1 248 111 € HT portée par la Communauté de Communes) a été ouvert et inauguré le 14 septembre 2020.
- La réalisation d'une antenne du Foyer de Jeunes travailleurs « Foyer Soleil » de 12 logements (coût de l'opération 581 174 € HT).
L'ouverture a eu lieu le 14 septembre 2020.

L'année 2021 est marquée par le projet de requalification urbaine du quartier de la Ville aux Roses. Il s'agit d'un projet urbain structurant qui organise le quartier autour d'espaces publics paysagers. Ce projet global associe une double dynamique urbaine :

- Un projet urbain ambitieux par maîtrise d'ouvrage Ville
 - Création d'une place publique qui capitalise le foncier démolé et ouvre le quartier sur la Ville
 - Désimperméabilisation, végétalisation des pieds d'immeubles, voies et stationnements
 - Amélioration de la qualité de partage de l'espace publique aux abords de l'école

- Une gestion patrimoniale par Habitat 44 de son parc de logements
Adapter son offre de logements avec pour objectifs :
 - une offre plus importante de grands logements (4 T5/T6)
 - une offre accrue de logements adaptés (32 logements PMR)
 - une amélioration du confort des logements (331 logements rénovés)
 - une diversification de son offre de logements (création de 30 à 40 nouveaux logements).

Une convention pluriannuelle de financement qui associe Habitat 44, la Ville de Châteaubriant, la Communauté de communes Châteaubriant-Derval, l'Etat, la Région et le Département a été conclue en 2021 pour mettre en œuvre ce projet.

Le programme de travaux s'échelonne sur plusieurs années et la phase de concertation s'est terminée en fin d'année 2021. Les premières démolitions et début de la réhabilitation commenceront au 2^{ème} semestre 2022.

B- Des actions au quotidien ont été conduites dans différents domaines :

↳ L'animation au Centre Socio-Culturel Intercommunal (CSCI)

Pour cette année 2021, le Centre Socio-Culturel Intercommunal a mené de nombreuses activités au service des habitants en s'articulant autour de 3 axes forts :

- ⇒ Faciliter l'accès de tous à des activités culturelles et d'apprentissage,
- ⇒ Favoriser le lien parents/enfants et grands-parents/petits-enfants,
- ⇒ Développer des animations éducatives/pédagogiques en complémentarité avec l'école pour favoriser d'autres modes d'apprentissage et développer la curiosité.

Cette première année complète a permis de mettre en place des animations de manière régulière en direction des habitants : **les balades du lundi, jouons ensemble, les génies au grand air, les soirées famille, un après-midi avec papi et mamie, ateliers informatiques, ateliers p'tites mains et p'tites oreilles, café des parents.**

94 ateliers ont été maintenus malgré la situation sanitaire.

732 habitants ont pu participer aux activités hebdomadaires ou bimensuelles.

De même, tout au long de l'année, des animations fanfare, danse, lecture de proximité sont proposées.

Lors de la fête du conte, un spectacle a été réalisé au cœur du quartier réunissant 80 personnes.

De plus, pour la 5^{ème} édition du « Welcome Festival » la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, avec le soutien de la Ville de Châteaubriant et de 4 associations locales des animations de rues ont pu être proposé le 19 septembre 2021.

Cet accompagnement permet aux associations et habitants du quartier d'organiser une fête à leur image.

500 personnes ont participé à ce moment festif.

Nouveauté de l'été 2021 : mise en place du dispositif national « vacances apprenantes » : avec des ateliers organisés par thématique (sciences, écriture, histoire de l'art, relaxation, lecture, fête du conte décentralisée). Ces ateliers ont eu lieu une fois par semaine en juillet et août au Parc des droits de l'enfant et une semaine fin août dans le cadre du festival des Intercalées.

Une séance de cinéma en plein air a eu lieu le vendredi 27 août 2021 dans le Parc des droits de l'enfant, avec la projection du film Coco avec 200 participants.

Environ 400 personnes ont bénéficié de ces actions « vacances apprenantes » et ciné plein air.

Ces actions ont été menées en partenariat avec les services de la Communauté de Communes, des associations et le Conseil Citoyen.

↳ L'enfance jeunesse intercommunale

Des animations de rue sportives avec le concours des clubs sportifs du territoire ont eu lieu, un après-midi par semaine durant l'été 2021, entre 10 et 26 enfants par après-midi avec majoritairement des 7-15 ans.

En juillet et en octobre 2021, 2 stages de 3 jours de radio à destination des ados de 11-14 ans du territoire intercommunal, ont été organisés par le Centre socio-culturel Intercommunal et le service jeunesse intercommunal, en partenariat avec Les Potes des 7 Lieux, RAP, Rencontres et ARCEL.

48 adolescents ont participé à ces stages et ont réalisé deux émissions en direct.

↳ L'emploi-formation

- Réseau Emploi :

Objectif : permettre à des chercheurs d'emploi du quartier de pouvoir bénéficier d'un temps privilégié avec quatre professionnels de l'entreprise (un chef d'entreprise, un responsable ressources humaines, une agence de travail temporaire et un chargé de développement économique). Le chercheur d'emploi vient, non pas "se vendre", mais exposer les difficultés qu'il rencontre dans sa recherche d'emploi ou d'orientation, pour trouver avec les quatre professionnels des solutions en utilisant leurs réseaux, leurs carnets d'adresse, leur connaissance de l'entreprise, leur capacité à repérer des compétences transférables...

- Permanence au Centre Socio-culturel intercommunal :

Objectif : proposer une information emploi-formation de proximité. Les habitants ont pu bénéficier d'un entretien avec un conseiller. Cette permanence a aussi pour effet de faciliter

les mises en relation entre le quartier prioritaire de la ville, les services de la communauté de communes ainsi que les partenaires emploi-formation présents sur la ville.

4 permanences ont été organisées début 2021 avec 10 personnes rencontrées essentiellement sur l'aide au CV et lettres de motivation ainsi que sur la recherche d'entreprises.

Mise en relation collégiens / entreprises pour les stages de troisième :

Les jeunes collégiens du quartier bénéficient beaucoup moins de réseau que leurs camarades pour trouver un stage de troisième. Un accompagnement au CSCI leur a été proposé pour les amener à découvrir le potentiel "métiers" du territoire. Ce temps d'échange permet également de travailler ensemble sur leur technique de recherche de stage (CV, lettre de motivation, sites internet incontournables...).

Environ 15 jeunes de 3ème ont été rencontrés sur de la recherche de stage, rédaction CV lettres de motivation, et découverte du territoire.

Rencontre des acteurs du quartier de la Ville aux Roses et Mobilisation des jeunes et des bénéficiaires du RSA dans leur recherche d'emploi

Les prescripteurs de l'emploi sont peu/ou pas connus par les chercheurs d'emploi du quartier de la Ville aux Roses. Pour faciliter leur mise en relation et accompagner les chercheurs d'emploi dans les meilleures conditions possibles, une rencontre entre les acteurs sociaux du quartier et les prescripteurs de l'emploi a été organisée en juin 2021.

Les objectifs de cette rencontre :

- Repérer les interlocuteurs de confiance pour les habitants du quartier,
- Découvrir les missions de chacun pour mieux orienter les personnes en fonction de leurs interrogations repérées sur le terrain,
- Passer par les médiateurs et animateurs présents sur le quartier pour mobiliser et orienter les chercheurs d'emploi,
- Faciliter l'accompagnement ou la reprise d'accompagnement des jeunes dans la recherche d'emploi ou de formation.

Job Dating Clauses Sociales :

Dans le cadre de la rénovation du collège de la Ville aux Roses, les entreprises mobilisées sur le quartier devaient réaliser plus de 4 500 heures d'insertion. Un job dating a été proposé aux habitants pour étudier leur candidature et leur attribuer des missions dans les 14 secteurs d'activité proposés.

20 adultes en recherche d'emploi ont bénéficié d'entretien lors de cette matinée.

C- Les actions de médiation au sein du quartier Ville Aux Roses

- Actions de la médiatrice à l'école sur le quartier Ville-Aux-Roses

En place depuis février 2020, Peggy HARDOUIN est parfaitement intégrée, à la fois dans les établissements scolaires et dans le quartier.

La médiatrice réalise des animations en classe sur tous les niveaux, en fonction des besoins et sollicitations des enseignants, notamment sur la gestion des conflits.

Elle s'implique également dans le renforcement des liens avec les familles (décrocheurs scolaires, dossiers d'inscription pour le collège...), et dans les actions menées dans le quartier par les partenaires.

- Un nouveau référent pour le quartier prioritaire Ville-Aux-Roses :

La Ville a nommé un nouveau référent en mai 2021, Monsieur Daouda LEYE :

“Interface” entre les habitants de la Ville-Aux-Roses et la Municipalité, Daouda Leye va à la rencontre de la population du quartier, est à l'écoute des habitants, répond aux questions et sollicitations, afin de recréer du lien entre les habitants et les jeunes => respect et échanges positifs pour une vie harmonieuse pour tous.

Il consacre son temps à la prise de contacts avec les partenaires sur place pour une meilleure collaboration et un travail d'équipe constructif.

Animateur, Daouda Leye organise différentes manifestations culturelles et sportives à destination de tous les habitants de la Ville-aux-Roses, petits et grands.

2) L'action sociale et la solidarité

Le CCAS de Châteaubriant est l'interlocuteur privilégié qui intervient au travers notamment une action générale de prévention et de développement social.

Le CCAS a bénéficié d'une subvention municipale de 500 000 € en 2021.

↳ L'aide et action sociale

- 133 personnes ont été reçues de manière régulière :
 - 57 % des interventions ont eu lieu dans le cadre du dispositif du Revenu de Solidarité Active, représentant 76 personnes suivies.
 - 43 % pour divers problèmes (qui peuvent être du domaine de l'écoute comme de la procédure d'expulsion, de la santé, de l'alimentaire, des démarches administratives...), représentant 57 personnes suivies (*sachant qu'une même personne peut avoir plusieurs demandes et être comptabilisée plusieurs fois*) :
 - 38 personnes pour une écoute régulière, santé, démarches administratives, mesures d'expulsion, soucis CAF et problème alimentaire,
 - 27 personnes dans le cadre de l'aide éducative budgétaire ou la mise en place de mesures de protection (tutelle ou curatelle),
 - 8 personnes pour la constitution de dossier de surendettement.

- 30 personnes ont été reçues dans le cadre du « Point Conseil Budget » mis en place en novembre 2019. Ce service est destiné à conseiller toutes les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.
- Le CCAS est intervenu auprès de 28 personnes pour des aides financières.
 - 20 aides ont été attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : pour l'accès (4), le maintien (3) ou l'aide au logement individualisé (6) ainsi que pour les factures d'énergie/d'eau (7). Cette aide financière est accordée selon les ressources du foyer sous forme de secours et/ou prêts.
 - 8 personnes ont bénéficié d'aides auprès :
 - du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) - Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes (CSAJ) de 16 à 25 ans : 2 dossiers
 - COS : 1 dossier de demande d'aide financière
 - CLI : 1 dossier d'aide pour mobilier + 3 dossiers d'aide pour véhicule
 - Aide COVID-19 : 1 dossier.

➤ Aides sociales facultatives

En 2021, ce sont 18 aides facultatives qui ont été accordées pour l'électricité/gaz, loyer, frais de cantine, aide à la subsistance, déménagement, frais d'obsèques.

➤ Le CCAS intervient également dans le cadre des aides sociales légales.

30 personnes ont été reçues pour constituer des dossiers d'aide sociale légale. Ces aides concernaient entre autres des dossiers Maison Départementale des Personnes Handicapées (Allocation Adulte Handicapé et carte d'invalidité), dossier d'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées, dossier d'Aide A Domicile.

50 dossiers ont été instruits par le CCAS pour le compte du Conseil Départemental.

↪ Les diverses actions en faveur des publics en difficulté

➤ Le local pour personnes sans domicile fixe est ouvert 365 jours dans l'année, dans le quartier de Béré. Ce sont 36 hommes qui sont venues en 2021 correspondant ainsi à 86 nuitées.

➤ Les 3 sorties à la journée

199 personnes ont bénéficié de ces sorties en période estivale 2021 :

- ◆ 85 personnes dont 25 enfants : Océarium & Plage – Le Croisic & Batz/Mer
- ◆ 88 personnes dont 25 enfants : Zoo – La Boissière du Doré
- ◆ 26 personnes dont 9 enfants : Maison du Potier & Balade – Le Fuilet

Ces actions sont portées par :

- la Ville de Châteaubriant, via son CCAS
- le GEM L'Étoile Filante
- le RAP

➤ Un écrivain public est chargé notamment de venir en aide à toute personne ayant des difficultés à rédiger des courriers administratifs, familiaux, professionnels ou juridiques. 89 courriers ont été rédigés, 94 personnes ont été reçues.

➤ Livres et moi

Ce service permet aux castelbriantais isolés et à mobilité réduite d'accéder à la lecture de livres écrits et ou audio.

Selon les souhaits des personnes, la sélection des livres s'effectue par un agent de la Médiathèque et la livraison par l'écrivain public.

En 2021, 4 personnes ont bénéficié de ce service.

↪ **Les actions de santé publique**

Le CCAS participe et ou soutient les opérations suivantes :

1. Mieux vivre au quotidien avec la maladie de Parkinson

Porté par l'association France Parkinson, depuis 2015, un groupe de sophrologie se réunit chaque vendredi matin pour 10 personnes en souffrance avec cette maladie (malade et entourage). Prêt de salle par la municipalité pour cette activité.

2. Mieux accompagner la maladie psychique

En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique, Habitat 44, Une Famille Un Toit et l'Espace Départemental des Solidarités, le CCAS participe à des réunions d'analyses de situations.

La problématique psychique peut entraîner une difficulté dans le maintien dans le logement, le « vivre » en communauté.

Ce groupe permet aux professionnels d'échanger sur les pratiques et la manière de continuer les accompagnements mis en place.

3. Sportez-vous bien !

✓ Séances pour la découverte ou redécouverte d'une activité physique

À raison de 2 séances par semaine, les mardis et jeudis de 10h00 à 11h15,

le premier cycle a eu lieu de septembre à novembre :

8 personnes : 4 hommes et 4 femmes,

le deuxième cycle a eu lieu de novembre à décembre :

12 personnes : 6 hommes, 6 femmes.

Au 31 décembre 2021, ce sont 42 personnes, âgées de 18 à 85 ans qui se sont inscrites pour participer à cette activité en 2021 avec une moyenne d'âge de 62 ans.

✓ Jeu de l'oie géant

Un jeu de l'oie a été créé pour aborder de façon ludique les thèmes suivants : l'alimentation, l'éducation citoyenne, la culture générale, l'environnement et le handicap. On compte 100 participants en 2021.

✓ Vélos elliptiques

Acquisition de vélos elliptiques et mise à disposition dans le hall du CCAS pour une détente sportive.

4. Prévention des violences intrafamiliales

✓ Opération de sensibilisation du Grand Public

Lutte contre les violences faites aux jeunes femmes : 31 000 sacs à pain-violentomètre distribués dans les boulangeries de Châteaubriant et des communes aux alentours.

✓ Groupe ressources du territoire castelbriantais

Ce comité de pilotage composé de professionnels de la C.A.F., du Département, d'Associations, de l'Éducation Nationale et du C.C.A.S. s'est réuni à 3 reprises en 2021.

L'objectif est de permettre aux professionnels, aux élus et aux bénévoles interpellés par une situation de violence de solliciter cette instance pour bénéficier d'un éclairage.

✓ " Que des Maux...", spectacle réalisé par des femmes victimes

Partenariat entre le CCAS, le Conseil Départemental, la CAF de Loire-Atlantique et Solidarité Femmes 44 : 70 personnes présentes au conservatoire intercommunal.

✓ " L'accompagnement des auteurs de violences conjugales "

2 h 00 de sensibilisation par l'ADAES (Association Départementale d'Accompagnement Éducatif et Social) pour 20 professionnels du territoire.

↪ Les services aux personnes

➤ Le Foyer-Restaurant

Cet espace permet aux castelbriantais âgés de plus de 60 ans de déjeuner dans une ambiance conviviale. 2 390 repas ont été servis en 2021 (fermeture de janvier à mi-juin 2021 pour cause de crise sanitaire).

Le coût de ce service pour le CCAS est de 63 326 € en 2021.

Afin de pallier au manque de lien social lors des confinements, les deux agents du Foyer Restaurant ont procédé à des appels téléphoniques chaque semaine auprès de 28 personnes.

➤ Le service de taxi (actif uniquement en juin-juillet 2021)

229 tickets « Taxi classique » à 2,78 € aller-retour ont été vendus en attendant la mise en place d'un nouveau dispositif.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, un nouveau service de transport est mis en place par la Communauté de Communes :

« Aléop à la Demande » pour 12,00 € le carnet de 10 tickets.

➤ Le Centre de Soins Infirmiers (CSI)

Il dispense des soins 7 jours sur 7 sur prescription médicale à toute population confondue.

754 patients, représentant 79 415 actes, ont été pris en charge par les 7 infirmières.

Augmentation des actes de plus de 9 % par rapport à 2020.

➤ Le Service d'Aide à Domicile (SAD)

Le service, composé de 9 aides à domicile, concourt au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées, en assurant les tâches courantes que la personne ne peut plus accomplir seule.

144 personnes ont bénéficié de ce service avec 9 744 heures effectuées en 2021.

➤ Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

Le SSIAD, qui fonctionne 7 jours sur 7, est composé de 2 infirmières coordinatrices et de 12 aides-soignantes.

Ce service assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers d'hygiène et de confort prodigués à des personnes dépendantes (soins de nursing).

Sa capacité d'accueil est de :

- 45 places pour des personnes âgées de 70 ans et plus, malades ou dépendantes,
- 3 places réservées aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Avec 18 418 visites à domicile, ce sont 72 patients qui ont bénéficié de l'intervention de ce service en 2021

↳ La prévention

Les actions de développement social urbain en direction de la jeunesse et de la prévention des risques s'articulent essentiellement autour du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

En 2021, le CLSPD a mis en œuvre les actions principales suivantes :

➤ Sécurité routière

- Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

Formation de 867 élèves de 5^{ème} et de 3^{ème} pour l'ASSR1 et l'ASSR2.

Il s'agit de sensibiliser les élèves aux comportements à avoir en qualité d'usager de la route et favoriser le dialogue entre les forces de l'ordre et les scolaires.

Formation de 2 heures avec 2 policiers municipaux et l'animatrice

- Attestation de Première Éducation Routière (APER)

Assurer auprès des élèves des écoles primaires des séances de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière, et valider des notions théoriques sur le déplacement piéton, les pistes cyclables ou l'utilisation du vélo.

286 élèves formés : 150 permis 'piéton' (CE2) + 136 permis 'cycliste' (CM2).

- Contrôle de l'éclairage des deux roues

Chaque année, aux abords des établissements scolaires, la Police Municipale procède au contrôle de l'éclairage des 2 roues, à titre préventif dans un premier temps, puis de façon répressive en cas de non-respect du délai de mise en conformité des équipements.

En moyenne, 60 contrôles sont effectués chaque année.

➤ Prévention Respect & Citoyenneté

- Action de prévention auprès du public en situation de handicap

Un travail de sensibilisation à la loi auprès des résidents adultes handicapés a été mené par les éducateurs, l'animatrice du CLSPD et un policier municipal.

À l'aide de photo-langage et support PowerPoint, 40 résidents ont pu bénéficier de séances sur les faits de violences - physiques, verbales, sexuelles - dont ils peuvent être auteurs ou victimes, soit 80h d'intervention réparties en 2 moments.

- Semaine de la Citoyenneté du 20 au 26 septembre 2021

- ♦ Visites institutionnelles (mairie, maison de la mobilité, guichet unique, centre socio-culturel) : 207 élèves de CM1-CM2 ;
- ♦ Jeu de l'oie géant "Citoyenneté" au Centre Socio-Culturel pour tout public : 30 participants ;
- ♦ Intervention « Citoyenneté » d'une heure dans les établissements scolaires (évocation de la Déclaration des Droits de l'Homme, Droits de l'Enfant...) : plus de 400 élèves de 6^{ème} ;
- ♦ Passeport du Civisme : 164 passeports remis aux élèves de CM2 ;
- ♦ Rappel à la Loi : intervention auprès de 200 élèves de CM1 ;
- ♦ Opération « Nettoyons la Nature » : 260 élèves participants.

Au total, cette semaine de la Citoyenneté a réuni 1 261 jeunes.

➤ L'aide aux victimes

- La permanences France Victimes 44

France Victimes 44 a tenu 10 permanences à la Maison de la Justice et du Droit de Châteaubriant.

66 personnes victimes (41 femmes et 25 hommes) ont été reçues => 66 entretiens.

La permanence a accueilli 47% de castelbriantais, les autres personnes sont originaires de 22 autres communes de Loire-Atlantique et 2 communes de départements limitrophes.

- La cellule d'aide et de soutien du CCAS

Suite à des incendies volontaires de véhicules dans le quartier de la Ville-Aux-Roses en novembre 2021, la cellule d'aide et de soutien a été déclenchée.

5 victimes ont été reçues, 6 entretiens réalisés.

➤ Le Conseil pour les Droits et Devoirs de la Famille (CDDF)

- Petite délinquance

Le CDDF est un outil de dialogue visant à écouter les familles, les informer et leur rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants. Cette instance de proximité favorise l'échange d'informations et la mise en place d'un accompagnement parental pour des familles de mineurs en difficulté.

Ce sont 2 jeunes qui ont été suivis en 2021 pour "dégradations volontaires et incivilités, bagarres sur la plateforme des cars, vols".

4 familles (5 jeunes concernés) ont été convoquées, mais seulement 2 se sont déplacées.

Le CDDF a établi 2 signalements à "Veille Enfance en Danger 44" pour des situations préoccupantes.

- Mesure de responsabilisation

Depuis septembre 2021, en partenariat avec les 3 collèges de la Ville, une réflexion a été menée pour la mise en place de mesure de responsabilisation qui consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation, ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures.

L'objectif de cette démarche est surtout à portée symbolique et éducative.

À la mi-décembre, signature de conventions avec les 3 collèges pour une mise en œuvre en 2022.

3) Le logement

↳ Les logements à caractère social :

Le logement constitue également un domaine d'action prioritaire :

Avec l'arrivée en juin de Néotoa, quatrième bailleur social présent à Châteaubriant, ce sont 1 031 logements sociaux qui sont répartis en 927 appartements et 104 maisons individuelles.

De plus, la construction de 19 nouveaux logements individuels neufs « Les Coteaux de la Borderie », dont le bailleur social est Habitat 44, a débuté en 2021, avec attribution fin 2022.

15 logements "domicile-service" et 6 logements "village-retraite" à la Trinité où les locataires bénéficient de services quotidiens, 7jours/7, comme le passage d'une gouvernante, le service de sécurité raccordé, la participation quotidienne au goûter, et la possibilité de prendre deux repas par semaine dans la salle commune.

↳ *L'ouverture de la Maison de l'Habitat à Châteaubriant et la mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

Ouverte début 2020 à Châteaubriant, la Maison de l'Habitat est un lieu d'information et de conseils pour les propriétaires et locataires. Elle offre un service gratuit de visite de diagnostic, d'aide à la décision des propriétaires et d'accompagnement administratif pour réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, résoudre des problèmes d'insalubrité et/ou adapter les habitations suite à une perte d'autonomie ou un handicap.

Des permanences sur rendez-vous sont assurées par Citémétrie dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'ADIL et le CAUE à destination des propriétaires occupants et bailleurs.

Dans le cadre de l'OPAH, durant l'année 2021, 110 propriétaires ont été renseignés, 49 visites de logement à rénover ont été réalisées, 14 propriétaires ont été accompagnés dans la définition de leur projet et la recherche de financements. Cinq logements ont été rénovés et 9 sont en cours.

En 2021, 368 957 € HT de travaux sont engagés et 265 036 € de subventions sont accordées par l'Agence nationale de l'habitat, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et les autres partenaires pour financer les projets de rénovation des propriétaires.

4) Les mobilités

La Maison de la Mobilité, tenue par des agents de la communauté de communes, offre une information et une vente de billets sur les 2 grands volets suivants :

- **Transports collectifs** : lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande,
- **Mobilités actives** : vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied, Cette Maison de la Mobilité est également une porte d'entrée sur le territoire où les visiteurs pourront disposer d'un premier accueil sur les services disponibles sur les 26 communes (économie, tourisme).

Les chiffres 2021 :

* Fréquentation de la Maison de la mobilité :

- 8 660 visiteurs au guichet multimodal [+36% par rapport à 2020]

- 7 463 billets de train vendus [+54% par rapport à 2020]
- 142 014 € de chiffre d'affaires [+87% par rapport à 2020]

* La location des vélos à assistance électrique en libre-service au tarif de 1€ l'heure :

- 2 723 locations de vélos à assistance électrique en libre-service [+30% par rapport à 2020]
- 288 nouveaux usagers
- 7 948 kilomètres parcourus

* Le C'bus gratuit :

- 18 226 trajets effectués par les usagers (comptage sur 45 semaines)

* Le Transport Aléop à la demande (territoire intercommunal) au tarif de 2,40 € le trajet (1,20 € en tarif promotion) :

- 4 963 trajets effectués par les usagers sur les 26 communes du territoire

De plus, une démarche d'aide pour l'achat d'un vélo électrique a été initiée en 2018 par la Ville de Châteaubriant pour un montant total sur 4 ans de 27 500 € dont 2 200 € en 2021.

5) La sensibilisation et la découverte du sport

La collectivité intervient à différents niveaux pour développer et encourager l'activité sportive et favoriser le lien social.

↳ Des équipements sportifs municipaux :

Dans le but d'encourager la diversité dans la pratique des activités sportives dans le cadre scolaire, la Ville met à disposition des écoles des aires de grands jeux, des gymnases, la piste d'athlétisme, la salle de gymnastique, le dojo...

Ces équipements sont attribués afin que tous les demandeurs puissent en bénéficier.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence piscine a été transférée à la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval. Elle propose ainsi l'apprentissage de la natation à l'ensemble des enfants des écoles élémentaires de l'intercommunalité par la mise à disposition de la piscine "Espaces Dauphins et de l'Espace aquatique "AquaChoisel" ainsi que la prise en charge de leur transport.

↳ Du matériel :

Chaque année, la Municipalité met à jour le parc de matériel sportif des différentes installations. Hormis l'entretien courant, la Ville souhaite enrichir régulièrement son potentiel d'évolution sportive, notamment par l'achat de matériel sportif. Afin que ces investissements répondent aux attentes des futurs utilisateurs, ces derniers sont régulièrement consultés pour le choix des priorités et la nature des achats.

↳ De l'aide au financement :

Afin de relancer la pratique sportive au sein des clubs durant cette période sanitaire particulièrement difficile, la Ville de Châteaubriant a souhaité participer financièrement

à la première inscription dans un club sportif castelbriantais affilié à l'Office Municipal des Sports.

Au cours de l'année 2021, cette aide a concerné 345 personnes pour un montant de 34 500 €.

De plus, l'action « Sportez-vous bien » a été mise en place en septembre 2021, pour redonner goût à l'activité physique pour des personnes qui en sont éloignées. (cf paragraphe action de santé publique de la partie Action Sociale et la Solidarité).

6) La jeunesse

↳ Le Conseil Municipal des Jeunes

Dans un souci de développement de la démocratie locale, le Conseil Municipal des Jeunes (créé en février 2002) est composé de 33 enfants de 9 à 14 ans, élus pour 2 ans d'octobre 2020 à octobre 2022.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire annoncé par le gouvernement à compter de mars 2020 jusqu'à mi février 2022, les temps d'échange, actions, évènements, inaugurations, réceptions ont été stoppés, et n'ont repris que très partiellement à partir de mars 2021. Du fait d'un protocole sanitaire strict, le local du CMJ est resté fermé de janvier 2021 jusqu'à fin septembre 2021.

le 31 mai 2021, la Ville de Châteaubriant a reçu le titre « Ville, amie des enfants ». Ce partenariat avec l'UNICEF France a été initié par le Conseil Municipal des Jeunes. Un plan d'actions est élaboré avec l'UNICEF France pour le mandat 2020 – 2026. Les membres du CMJ organisent des actions avec le Comité Unicef Loire Océan (région Pays de la Loire).

Les chiffres de l'année 2021 :

❖ **4 Vidéos réalisées par les membres du CMJ :**

- ☞ Soutien à l'équipe des Voltigeurs qualifiée pour les 8^{ème} de finale
- ☞ Soutien au personnel soignant
- ☞ Initiation d'un concours de dessin en ligne pour la chasse aux œufs
- ☞ Tournage du film « Le CMJ fête ses 20 ans »

❖ **10 réunions de travail au local CMJ**

- ☞ Intégration du CMJ au comité consultatif « Ville et handicap » - **janvier**
- ☞ 1 réunion au Marché couvert - **mars**
- ☞ Réception fin de mandat et intronisation CMJ 2020 – 2022 - **septembre**
- ☞ 1 réunion bilan - Salle du Conseil – Mairie – **novembre**

❖ 15 actions, évènements, cérémonies, réceptions :

- ☞ Mini-golf – Pôle de Choisel - **juin**
- ☞ Cérémonie du 8 **mai** (lecture par 2 membres du CMJ)
- ☞ Semaine de la citoyenneté (jeu de l'oie géant) – **Septembre**
- ☞ Jeu proposé par le CMJ et l'office de tourisme – **Septembre**
- ☞ Participation aux Trans'citadelles / piste vélo – **Septembre**
- ☞ Soirée bowling (élus, CMJ, parents) - **septembre**
- ☞ Halloween – **octobre**
- ☞ Animations « jeux vidéos » - Micro Folies - **novembre**
- ☞ Cérémonie du 11 **novembre** (drapeau, médailles, lecture, gerbes ...)
- ☞ Signature charte UNICEF – Mairie - **novembre**
- ☞ Journée des droits de l'enfant – **novembre**
- ☞ Atelier CMJ – Confection boules de Noël – **décembre**
- ☞ Soirée patinoire, Défilé aux lampions « Lettres au Père Noël » – **décembre**

☞ Les accueils périscolaires

Depuis la rentrée 2018, les élèves des écoles maternelles et élémentaires vont à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis suite à l'arrêt de la réforme sur les rythmes scolaires des écoles publiques de Châteaubriant.

Les accueils périscolaires ont été regroupés (maternelle et élémentaire) par groupe scolaire et sont ainsi au nombre de 4 ; ils débutent dès la sortie de l'école à 16h30 pour finir à 18h15 ou à 18h30 en fonction des sites.

L'accueil périscolaire fonctionnait 1h15 le matin et jusqu'à 2h pour le soir.

Sur l'année 2021, on a comptabilisé 34 910 heures de présence des enfants sur le temps APS pour un coût total de 90 035,77 €.

☞ La restauration scolaire

Le service enseignement gère et assure la restauration dans l'ensemble des établissements scolaires de la commune. 85 731 repas enfant ont été servis en 2021 dans les 8 restaurants scolaires maternels, élémentaires publics et privés de la Ville.

Les repas sont achetés 2,408 € HT à la société Océane de Restauration pendant l'année scolaire.

Ainsi le tarif du repas vendu est fixé à 3,15 € pour les enfants de Châteaubriant pour un prix de revient 2021 de 7,34 € pour la Ville.

*
* *

Il apparaît, au travers de cette synthèse, que les actions de développement social urbain entreprises par la Municipalité recouvrent des aspects aussi divers par leur public que par leur nature. Souvent coordonnées, ces actions ne font toutefois pas état des opérations d'aménagement social que la Ville entreprend par exemple en aménagement urbain, transports...

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-22-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Mis en ligne le 7/07/2022